



**Syndicat  
CGT  
Renault Cléon**

Page Facebook CGT Cléon :  
[lacgt-cleon](https://www.facebook.com/lacgt-cleon)

**- CTE ET FLEXIBILITÉ : POUR LA CGT  
C'EST NON.  
- ACCIDENTS DE TRAVAIL AU  
BÂTIMENT F...**

Mardi 12 avril 2022

Infos, comptes rendus...également sur l'application : [CGT-renault.com](https://www.cgt-renault.com)

### **Fermeture du restaurant le soir, c'est non !!!**

Les salariés aussi doivent avoir le temps de manger correctement, de se reposer...Nous allons discuter ensemble des actions à mener, le mépris, les reculs sociaux, ça suffit.

### **Compteur CTE et flexibilité : c'est parti !!!**

Le dernier accord de compétitivité signé au niveau du groupe, par les syndicats CFE/CGC, CFDT et FO, permet à la direction de flexibiliser encore davantage l'organisation du travail et notamment de renvoyer les salariés(es) à la maison en cas de panne, manque pièce... (La direction utilise les compteurs CTE aujourd'hui découpés en heure.)

Des salariés ont interpellé les élus CGT, ils et elles demandent que soit respecté le délai de prévenance de 48H...

**Problème, dans l'accord signé par les autres syndicats, il n'y a pas de délai de prévenance. Extrait de l'accord : "Le CTE doit être annoncé le plus tôt possible et en tout état de cause 48 heures avant, avec la possibilité d'augmenter ou de réduire, en cas de circonstances exceptionnelles, ce délai..."**

**Puisque pour la direction tout est exceptionnel, il n'y a donc pas de délai de prévenance !!!** (Attention, la direction peut annoncer des heures de CTE au plus tard au milieu de la séance de travail.)

**La direction nous "promet" qu'à chaque fois, elle s'assure que les salariés puissent bien rentrer chez eux...(ce qui est obligatoire, la direction doit "trouver une solution pour le retour des salariés"). Ce n'est pas ce qui nous remonte des ateliers, où c'est plutôt expéditif : "il n'y a pas de boulot, ou la machine est en panne...vous rentrez chez vous" !!!**

**L'accord de compétitivité a été signé? Et alors?**

**La CGT n'acceptera pas ces reculs sociaux...**

**Signé ou pas, le droit de grève existe toujours. Nous avons été jusqu' à 750 à nous mettre en grève contre cet accord à Cléon.**

**Alors, mettons-nous en colère et expliquons à la direction que ces accords pourris, nous n'en voulons pas !!!**

## **Accident du travail à Cléon : Que s'est-il passé au bâtiment F?**

Le 30 mars, un salarié (CU) a été percuté par un chariot tiré par un tracma, le chariot a touché un poteau dans un virage et est allé percuter le salarié qui se trouvait à proximité. L'accidenté est resté au sol 20 minutes, il est toujours en arrêt...

### **Qu'a fait la direction face un tel accident?**

La direction n'a prévenu qu'un élu CFE/CGC, pas d'info aux élus CGT, pas d'info au secrétaire de la CSSCT( un élus CGT), pas de réunion de CSSCT extra, pas d'info à l'inspecteur du travail...

la direction a-t-elle essayé de cacher cet accident?

Les élus CGT ont interpellé la direction en réunion de CSE le jeudi 31 mars au sujet de cet accident et ont demandé à voter une enquête.

**La direction a refusé d'organiser le vote de cette enquête, car pour la direction ce n'est pas un accident grave, nous avons dû organiser nous-même le vote à 17H50...**

Pourtant, juste après l'accident, le directeur, le sous-directeur, l'ingénieur condition de travail usine...se sont rendus sur place. Tout ce monde présent pour un accident bénin? Avouez que c'est bizarre...

Les élus CGT ont prévenu l'inspecteur du travail, il est venu vendredi 1er sur le site pour faire une enquête. Nous nous sommes rendus sur place avec un représentant de la direction.

**La direction avait déjà effacé les traces, deux salariés étaient en train de repeindre le sol, changé l'emplacement des passages piétons...la direction avait fait tout démonté, changé les rambardes, en essayant de nous faire croire qu'elles étaient déjà là avant...**

Ils nous prennent pour des demeurés? ( Nous avons des photos "d'avant", les spits sont neufs et les traces de perçage encore visible...).

**Soyons clairs, il y aura des suites...les "oublis" de la direction, ça suffit...Nous vous tenons informés(es).**